



Travail hors employeur pour activité

Par **dadou444719**, le **23/08/2008** à **14:45**

bonjour, je recherche des informations sur un domaine précis.
Sur mon contrat de travail, il est stipulé: Monsieur, s'engage à consacrer toute son activité professionnelle à l'exécution des travaux qui lui sont confiés par l'entreprise Il s'interdit donc formellement tout travail exécuté pour le compte d'un particulier ou d'une autre entreprise. Mon domaine est plaquiste peintre. Je recherche à créer une activité secondaire dans le domaine de la création de fresque murale de toutes grandeurs.
Ma question est quelle possibilité est-ce que je pourrais avoir de rester en tant que particulier. Paiement par chèque, emploi service ou micro-entreprise à savoir que je n'ai que le samedi à ma disposition.
Net quel nom d'activité puis-je donner pour ne pas être en concurrence déloyale avec mon employeur.
(à cause d'un problème financier personnel je recherche à gagner plus d'argent).
En tant que particulier y a-t-il un plafond à ne pas dépasser pour ne pas être pris pour un commerçant (vu des posts sur le net à ce sujet) merci